

très cher & très aimé Oncle le Duc d'Orléans Regent; Nous vous avons commis, ordonné, & député: Commettrons, Ordonnons & Députerons par ces presentes signées de nôtre main, pour instruire, faire & parfaire le Procez audit Sr. Comte de Villegagnon, pour raison du fait ci dessus, circonstances & dépendances, jusqu'à jugement définitif exclusivement: pour ledit Procez instruit & par vous rapporté au Conseil de guerre extraordinairement convoqué; qui sera pour cet effet assemblé par nôtre très-cher & bien aimé Cousin, le Duc de Villars Pair & Maréchal de France, Président de nôtre Conseil de la guerre; sur les ordres qu'il en recevra de nous, y être jugé souverainement & en dernier ressort, suivant l'exigence des cas & des loix générales de la guerre. Vous ayant attribué & attribuant par ces presentes, pour l'instruction & rapport dudit Procez audit Conseil de guerre, tout cours, juridiction & connoissance: Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le 20. Janvier, l'an de grace 1716. & de nôtre Regne le premier, *signé*, LOUIS. *Et plus bas par le Roi, signé*, LE DUC D'ORLEANS present. *Et au dessous*, PHELIPPEAUX, & scellé.

*Lettre du Roi à Mr. le Maréchal de Villars
au sujet de la Commission ci-dessus.*

*Lettre du
Roi au Ma-
réchal de
Villars, pour
le Conseil de
guerre, ordon-
né ci dessus.*

MON COUSIN, le Sr. Comte de Villegagnon, ci-devant Colonel d'un Regiment de Dragons, Nous ayant fait ses très-humbles remontrances. Qu'étant à la tête dudit Regiment de Dragons, pendant la Campagne de l'année 1711. en Savoye, lors que les ennemis y pénétrèrent; il eut le malheur que l'on